

Duplicata

## RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU  
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
DE POINTE A PITRE

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE  
PALAIS DE JUSTICE  
97159 POINTE A PITRE

TEL. 89.69.51

2 AMAC  
CHEZ MR AMEDEE AUBERY  
PLAISANCE  
97122 BAIE MAHAULT

V/REF :

N/REF : 2001 B 1079 / 2009-A-1106

Le Greffier du Tribunal de Grande Instance DE POINTE A PITRE certifie qu'il a reçu le 30/04/2009,

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

Concernant la société

2 AMAC  
Société par actions simplifiée  
CHEZ MR AMEDEE AUBERY  
PLAISANCE  
97122 BAIE MAHAULT

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2009-A-1106 le 30/04/2009

R.C.S. POINTE A PITRE 391 627 445 (2001 B 1079)

Fait à POINTE A PITRE le 30/04/2009,

Le Greffier

**2 AMAC**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 50 960 Euros**  
**Siège social : Lieudit Plaisance - La Retraite**  
**97122 BAIE MAHAULT**  
**POINTE A PITRE N°391 627 445**

---

**ACTE CONSTATANT**

**LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES**

**EN DATE DU 28 JUILLET 2008**

L'an deux mille huit et le vingt huit juillet, à dix heures, à POINTE A PITRE (97110), Tour Sécid 8ème étage, Place de la Rénovation,

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

- Madame Christiane LORET,
- Madame Nicole LEBLANC-MORINIÈRE,
- Monsieur Denis LESUEUR, agissant en qualité de représentant de la succession de Madame Marie-Andrée AUBERY,

Ci-après désignées ensemble « les Associés »

**IL A ETE EXPOSE ET DECIDE CE QUI SUIT :**

Les associés détiennent la totalité des actions composant le capital social de la société 2 AMAC SAS, soit 1960 actions, désignée ci-après la « société ».

A la requête de Monsieur Denis LESUEUR, Directeur Général, les associés ont convenu de prendre les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour :

- Nomination d'un nouveau Président suite au décès de Mme Marie-Andrée AUBERY intervenu le 06 juillet 2008,
- Démission du Directeur général non remplacé,
- Modification des statuts portant sur l'Article 7 'CAPITAL SOCIAL',
- Pouvoirs en vue des formalités.

C.L.

*MLM*

*§*

## DECISIONS

### PREMIERE DECISION

Les associés, à l'unanimité, décident de nommer en qualité de Président en lieu et place de Madame AUBERY, décédée le 6 juillet 2008 :

**Monsieur Denis LESUEUR**, né le 06 mars 1967 à POINTE NOIRE (971) de nationalité Française, demeurant à PETIT BOURG (97170), Lotissement 'les Collines d'Arnouville'.

Le Président est désigné pour une durée indéterminée avec effet rétroactif au 06 juillet 2008.

Monsieur Denis LESUEUR exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Il dirige et administre la Société. A cet effet, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à la collectivité des Associés.

### DEUXIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité, prennent acte de la démission de Monsieur Denis LESUEUR de ses fonctions de directeur général à effet de ce jour. Il ne sera pas procédé à son remplacement.

### TROISIEME DECISION

Les Associés décident, à l'unanimité et pour suite au décès de Madame AUBERY, de procéder à la modification de l'article 7 « CAPITAL SOCIAL » des statuts sociaux qui sera rédigé de la manière suivante :

*'Le capital social est fixé à la somme de 50 960 euros, divisé en 1 960 actions de 26 euros chacune, libérées et de catégories A et B, réparties de la manière suivante :*

<b><u>Succession Marie-Andrée AUBERY :</u></b>	450 actions de catégorie A 430 actions de catégorie B
<b><u>Mme Nicole LEBLANC-MORINIERE :</u></b>	225 actions de catégorie A 315 actions de catégorie B
<b><u>Mme Christiane LORET :</u></b>	225 actions de catégorie A 315 actions de catégorie B
<b><u>Total :</u></b>	900 actions de catégorie A <u>1060 actions de catégorie B</u> 1960 actions

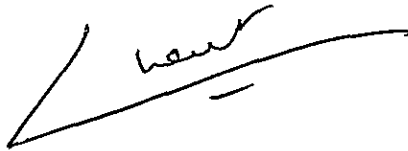
C.L. MCM 

**TROISIÈME DECISION**

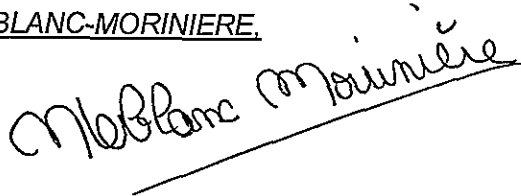
Les associés, à l'unanimité, délèguent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**LES ASSOCIÉS**

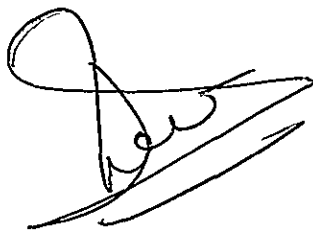
Madame Christiane LORET,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Loret', written over a horizontal line.

Madame Nicole LEBLANC-MORINIÈRE,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Nicole Morinière', written over a horizontal line.

Monsieur Denis LESUEUR, agissant en qualité de représentant de la succession de Madame Marie-Andrée AUBERY,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Denis', written over a horizontal line.